

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

03 -07- 2000

Identité du responsable pour le réseau :
Jean STEENSELS, Président du conseil de coordination

Date et signature

2. Intitulé de l'unité de formation :

DESSIN MECANIQUE ET DAO

CODE DE L'U.F. (3)	298126 U21 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	205
--------------------	---------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..1.... page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..1.... page

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de .. 1.... page

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1.... page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de1... page

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 298126U21E1	Code du domaine de formation : 205
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

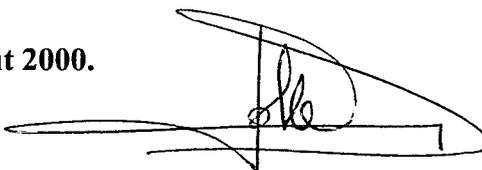
Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours	Classement du(des) cours	Code U	Nombre de périodes
Dessin technique	CT	J	16
Laboratoire de DAO	CT	S	128
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	160

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

NEANT - ARLON, le 29 août 2000.
Jacques SOBLET, inspecteur.



b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



04.09.2000

A. COLLINET
ADM. PEDAG.

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

UF : DESSIN MECANIQUE ET DAO

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de REPRESENTER une pièce par le minimum de vues (section - coupe) nécessaire à sa fabrication ;
- de COTER une pièce fonctionnellement (tolérance - états de surface,...) ;
- de DEGAGER des notions technologiques lors de l'élaboration des plans mécaniques ;
- d'UTILISER des catalogues techniques ;
- de RENFORCER, par l'utilisation des commandes évoluées, l'utilisation du logiciel de dessin assisté par ordinateur.

UF : DESSIN MECANIQUE ET DAO

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

En base de dessin assisté par ordinateur :

l'étudiant sera capable

- de RESOUDRE une application concrète déclenchant la mise en œuvre des notions suivantes: créer une figure dimensionnée avec précision et cotation et l'imprimer à l'aide d'une table traçante et/ou imprimante.

En bases de dessin technique :

l'étudiant sera capable, au départ d'un document reprenant une pièce en perspective :

- de DESSINER les trois vues suivant la méthode européenne ;
- d'APPLIQUER les lois du dessin (traits, mise en page et disposition des vues) ;
- de DESSINER l'habillage.

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Attestations de réussite des unités de formation « BASE DE DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR » et « BASES DE DESSIN TECHNIQUE » dispensées dans l'enseignement secondaire supérieur .

UF : DESSIN MECANIQUE ET DAO

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS

Afin de garantir le niveau des études, les groupes ne comprendront pas plus de 2 étudiants par poste de travail.

UF : DESSIN MECANIQUE ET DAO

4. PROGRAMME DU COURS

4.1. DESSIN TECHNIQUE

L'étudiant sera capable :

- de RESOUDRE des applications relatives aux lois fondamentales du dessin (3 vues, raccordements, cotation, formats,...) ;
- de JUSTIFIER l'importance des différentes tolérances dans un montage mécanique ;
- d'EXPLIQUER le principe des représentations des coupes, sections et filets.
- d'APPLIQUER les principes de représentation sur des exercices proposés au point précédent.

4.2 LABORATOIRE DE DAO

L'étudiant sera capable, au départ d'une infrastructure opérationnelle et en utilisant les commandes évoluées:

- de REPRODUIRE un exercice proposé avec tout son habillage ;
- de MODIFIER un mécanisme simple existant pour répondre à une nouvelle exigence ;
- de RECONSTITUER un plan d'ensemble de maximum dix éléments ;
- d'EXTRAIRE un élément d'un ensemble en projection orthogonale ou isométrique pour en établir les vues nécessaires à sa fabrication à l'atelier ;
- de RESOUDRE des exercices utilisant la méthode américaine ;
- de DESSINER des pièces mécaniques comportant des coupes, sections, fuyantes, prismes et cylindres droits ou tronqués, coupes obliques dans les pyramides et cônes,... .

UF : DESSIN MECANIQUE ET DAO

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au départ d'un projet simple (chariot de pont roulant, étude de la transformation de mouvements, vérin à charge, vérin hydraulique, etc.) :

- de PRODUIRE par DAO le plan d'ensemble et de détails du projet envisagé ;
- d'ETABLIR une nomenclature complète et précise des pièces, des matériaux, des éléments de l'étude à des fins de réalisation pratique ;
- d'APPORTER des modifications éventuelles.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des lois fondamentales du dessin ;
- l'utilisation rationnelle des commandes évoluées du logiciel ;
- la cohérence du travail obtenu.

UF : DESSIN MECANIQUE ET DAO

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant.